

Saint -Vit, le 15 octobre 2018



académie
Besançon
éducation
nationale

Vie Scolaire

Christian Laine
Conseiller Principal
d'Éducation

Téléphone
03 81 87 59 60
Fax
03 81 87 57 54
Mél.
Christian.Laine
@ac-besancon.fr

www.college-saint-vit.fr
[twitter@collegesaintvit](https://twitter.com/collegesaintvit)



2, rue du collège
25410 St Vit

Dans le cadre du dispositif « devoirs faits » le collège Jean Jaurès propose, à compter du 5 novembre, un temps d'aide aux devoirs encadré par des assistants d'éducation.

Les places sont très limitées. En conséquence de quoi ce dispositif s'adresse prioritairement aux élèves en difficultés scolaires.

Il est aussi essentiel que la **démarche d'aide soit comprise par l'élève** et motivée par une envie d'améliorer ses habitudes de travail.

Enfin, nous précisons que, dès l'inscription faite, **l'assiduité doit être égale à celle des cours**. Dans le cas contraire, l'établissement mettra unilatéralement fin à l'inscription.

Nous vous informons également que l'association Vitae asso.vitae@gmail.com propose aussi de l'aide aux devoirs. Le cas échéant il vous appartient de la contacter directement.

Le Conseiller Principal d'Éducation,
C.Laine

✂-----

Coupon à rendre au bureau vie scolaire.

Je soussigné(e) responsable légal de
(nom, prénom).....classe de.....

Souhaite inscrire mon enfant à (*plusieurs choix possibles*) :

- l'aide aux devoirs le lundi de 17h05 à 18h00.
- l'aide aux devoirs le mardi de 17h05 à 18h00.
- l'aide aux devoirs le jeudi de 17h05 à 18h00.
- l'aide aux devoirs le vendredi de 17h05 à 18h00.

La sortie du collège à l'issue de l'aide aux devoirs s'effectue sous l'entière responsabilité des parents

Signature de l'élève **volontaire**

Signature des parents